



Tél : 04 70 58 15 56
Fax : 04 70 58 13 24
e.mail : mairie-creuzier-le-neuf@wanadoo.fr

Compte rendu de la réunion de la commission
« aménagement, environnement, agriculture, bâtiments, voirie, assainissement »
du 20 mars 2018

Présents : M. NUNEZ – Mmes HEBRARD - THALABARD
Absent (s) excusé (s) : Mme TRALLI – Mr CHAUCHOT - CHASTANG – CHABARD

A l'unanimité la commission a donné un avis favorable aux travaux 2018 ci dessous listés :

1 - Travaux de voirie

Des travaux de revêtement en enduit bi-couche sont prévus Chemin de Pré Celzat
Des travaux de revêtement en enrobé sont prévus Rue de Paillonnaire et Chemin des Selzattes.
Des finitions de trottoirs et reprofilage de chaussée sont prévus Rue de Biguet.
Réfection de chaussée et bordures Rue des Raduriers, Chemin des Dionnets et Rue de Paravis

2 - Achat terrains

Différents achats de terrains sont prévus en 2018 concernant des régularisations dans le cadre de différents alignements et l'achat des terrains aux Vignauds

3 - Travaux bâtiment communal Rue de Paravis

Réfection de la toiture et autres. Certains travaux seront faits en régie.

4 – Aménagement et aire de jeux zone de loisirs des Chenevières

Dès l'acquisition du terrain, il sera estimé le coût de l'aménagement et la mise en place d'aires de jeux et pique-nique.

5 – Achat décoration de Noël

Il est proposé de racheter des décorations pour l'éclairage du rond point de Creuzier le Neuf suite au vol de l'année dernière.

6 - Travaux Maison Assistantes Maternelles

Travaux nécessaires en électricité pour mise aux normes suite au passage d'une société de contrôle.

7 – Acquisition de mobilier urbain

8 - Relèvement des tombes

Relèvement de 13 tombes à proximité du monument aux morts

9 – Travaux de réaménagement de l'ancien presbytère

Réaménagement du rez de chaussée et du premier étage pour location éventuelle (plomberie, plâtrerie, électricité...)

10 – Réfection du toit de la sacristie

Travaux à réaliser au plus vite

11 – Matériel et fourniture pour groupe scolaire

Suite à l'ouverture d'une nouvelle classe, il faut prévoir l'achat de mobilier pour enfants en petite section, le réaménagement de la salle informatique pour l'accueil des enfants en CM avec acquisition et pose d'un tableau numérique. Réaménagement des WC dans le groupe scolaire.

12- Acquisition de grilles d'exposition et barrières de sécurité

13 – Acquisition de petit outillage

14 – Travaux de rénovation au cimetière

15 – Achat d'un tracteur

16 - Achat de stores pour la salle socio éducative

Mise en place de stores du côté du parking du groupe scolaire

17 – Travaux mairie

Isolation (changement des fenêtres bureau du maire et salle des mariages) et changement de chaudière.

Dénomination de voies publiques

Suite à de nouvelles constructions il est nécessaire de nommer deux chemins :

- celui reliant la Rue de Paravis au Chemin des Selzattes
- l'impasse en prolongement du Chemin des Dionnets

La commission propose :

- le Passage de Paravis pour le premier
- et l'Impasse des Dionnets pour le second

Une délibération sera prise lors de la prochaine séance du conseil municipal

Informations et questions diverses

Mr Lagneaux domicilié 10 Rue des Audries a signalé l'effondrement de bâtiments dans la propriété de Mr Vallet domicilié 8 Rue des Audries et plus précisément la grange et une petite remise. Le nécessaire a été fait pour sécuriser les lieux en bordure de chemin.

Comme l'a souligné Mme le Sous Préfet par courrier en date du 12 décembre 2017, dans le cadre de ses pouvoirs de Police, Monsieur le Maire peut mettre en place une procédure de péril pour édifices menaçant ruine.

Toutefois, Monsieur le Maire a été informé que cette propriété est en cours de mutation et qu'étant donnée la position géographique de la grange il n'y a pas de risque pour les bâtiments aux alentours.


Le Maire,
Léopold NUNEZ